Bonjour à tous,

Le cabinet d'expertise CEDAET intervient actuellement à la demande du CSE pour recueillir la parole des journalistes de la rédaction nationale.
Cette expertise fait suite à une alerte pour risque grave en santé au travail, déclenchée et votée à l'unanimité par tous vos élu·es et les organisations syndicales qui s'y sont associé·es.

Le CSE a donc mandaté le cabinet CEDAET, un cabinet extérieur et indépendant, habilité selon les principes du ministère du travail pour réaliser un travail d'analyse de la situation à la rédaction nationale en matière de santé au travail et de conditions de travail.

L'objectif est de recueillir le point de vue de tous, quel qu'il soit, afin de documenter le vécu au travail, les potentielles difficultés rencontrées et, ainsi, d'informer les élu·es de la manière la plus complète possible pour que soient proposées des actions de prévention des risques et d'amélioration des conditions de travail.

Les intervenant·es du CEDAET vous garantissent l'anonymat et la confidentialité des propos qui leurs sont rapportés via les entretiens et le questionnaire.

Un questionnaire vous a déjà été envoyé sur vos boîtes mails, peut-être passé inaperçu dans le flux des nombreux mails que nous recevons quotidiennement.

Suite à ce présent mail, un nouveau lien va vous être adressé par CEDAET pour participer à l'enquête.

Merci d'y répondre pour que le cabinet puisse accomplir sa mission au mieux. Il est important que tout le monde puisse y participer pour que l'enquête soit la plus complète et constructive que possible.